REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 82-177 du 24 mai 1982

chargeant le Camarade Girigissou GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat de l'intérim du Camarade François DOSSOU, Ministre des Transports et des Communications pour compter du 21 mai 1982.

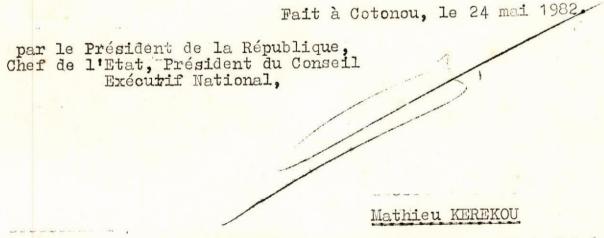
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin;
- VU le décret Nº 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent;

DECRETE:

Article 1er. - Pour compter du 21 Mai 1982, le Camarade Girigissou GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat est chargé de l'intérim du Ministre des Transports et des Communications pendant l'absence du Camarade François DOSSOU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-



Ampliations: PR 6 CCdu PRPB 4 ANR 4 SGG 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6 MTC-MTPCH TO Autre Ministères 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-Gde-Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-